
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 1er novembre 2016

Résolution: CA16 22 0411

Motion pour des orientations locales au plan de développement durable de l'arrondissement du Sud-Ouest 2016-2020

Attendu que le troisième Plan quinquennal de développement durable de la Ville de Montréal a été adopté par le conseil municipal en juin 2016;

Attendu que le Plan local de développement durable 2013-2015, adopté au conseil d'arrondissement du Sud-Ouest au printemps 2013, est échu;

Attendu l'existence d'un Plan local de gestion des matières résiduelles;

Attendu l'existence du Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020 compilant divers engagements des arrondissements dont ceux du Sud-Ouest en février 2015, émanant de l'Analyse de vulnérabilité face aux changements climatiques réalisée par la Division de la planification et du suivi environnemental du Service de l'environnement de la ville-centre;

Attendu que l'Analyse de vulnérabilité face aux changements climatiques anticipe des impacts, en avançant notamment la probabilité accrue de divers « aléas » tels que chaleurs intensives, sécheresses, pluies abondantes, tempêtes (vent, verglas), que cette Analyse cible de manière précise les secteurs impactés et cherche à limiter la réalité des conséquences négatives;

Attendu la mobilisation de plusieurs organismes (tels que Pro-Vert Sud-Ouest, le YMCA de Pointe-Saint-Charles porteur du programme municipal éco-quartier) et l'intérêt de nombreux citoyens sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest pour les enjeux environnementaux;

Attendu le rôle important et exemplaire que les arrondissements doivent jouer en tant qu'organisations, en trait à la sensibilisation de ses résidents et à la préparation du territoire aux conséquences des changements climatiques ci-haut mentionnés, et ce, malgré leurs compétences limitées en matière d'environnement et de lutte aux changements climatiques comparées aux autres paliers de gouvernement.

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

De rassembler sous le Plan local de développement durable 2016-2020 les multiples orientations et pistes d'intervention concernant l'environnement et le développement durable présentes dans les différents plans administratifs demandés par la ville-centre;

De chercher à poser un portrait/diagnostic de la situation sur le territoire du Sud-Ouest en 2016 afin de se donner plus de moyens pour évaluer nos efforts et nos avancées dans les prochaines années;

D'engager l'arrondissement à des gestes concrets et mesurables, à l'image du Plan d'action intégré en développement social 2016-2020 et en lien avec la réalité de la capacité d'action d'un arrondissement;

D'axer une partie importante du Plan à des gestes concrets à l'adaptation du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest à la réalité des aléas des changements climatiques;

De poursuivre les efforts en réduction des GES, notamment en étendant l'offre du service de collecte brune (résidus de table) en démarrant un/des projets pilote dans Griffintown dans des résidences de plus de neuf unités de logement;

D'organiser une séance publique dès que possible afin de présenter le bilan 2013-2015 et des propositions d'orientations du nouveau plan fusionné afin de tenter d'insuffler/consolider un intérêt auprès de la population à poser des gestes durables et participer ainsi aux efforts du Plan local de développement durable 2016-2020.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ